



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Pour diffusion immédiate**

#### ***Les stages en entreprises des élèves qui vivent avec une différence : un échange enrichissant***

**Rimouski, le 12 décembre 2013** – L'école Paul-Hubert accueille chaque année une cohorte d'élèves qui vivent avec une différence et qui ne suivent pas le parcours de l'enseignement régulier au secondaire. Six de ces élèves ont présentement la chance d'être jumelés à des employeurs de la région de Rimouski pour réaliser un stage en entreprise qui leur permettra de bâtir leur confiance en eux et de découvrir leurs intérêts en vue d'intégrer durablement le marché du travail.

Cassandra, Nohélie, Amélie, Samuel, Michaël et Joël font désormais partie de l'équipe des détaillants rimouskois Rossy, Walmart, Winners, Alternative Sports, Irving, Harley Davidson, McDonald's, Alimentation Couche-Tard et Métro Sirois, de même que du club de hockey l'Océanic de Rimouski et de Cultures à partager. « Leur présence en entreprise s'est révélée un atout important pour ces employeurs. Ils sont appréciés pour leur bonne humeur et leur plaisir de travailler, mais aussi parce qu'ils transforment positivement la dynamique de travail des employés en y ajoutant leur grain de sel. Ils y font naître un échange d'expériences des plus enrichissants », relate Mme France L'Abbé, enseignante à l'école Paul-Hubert.

Deux autres élèves, Caroline et Sarah, ont été affectées à des postes à l'intérieur de l'école. Cette démarche a le même objectif que les stages en milieu de travail. « Il s'agit de partir des goûts et de la capacité à exécuter une tâche de chaque élève, que l'on apprend à connaître par des ateliers en milieu scolaire. Par la suite, nous rencontrons les responsables en entreprise et accompagnons l'élève dans son nouveau milieu de travail s'il accepte le stage. Il doit s'y sentir bien pour pouvoir découvrir ce qui pourrait lui plaire comme emploi et pour développer les comportements appropriés en milieu de travail. Le fait que l'employeur accepte le stagiaire est une étape importante dans le processus qui amène l'élève vers le marché du travail », explique M. Jean-Rock Bélanger, technicien en éducation spécialisée à l'école Paul-Hubert.

Ces initiatives existent à l'école Paul-Hubert depuis 1992 et l'on souhaite en développer davantage, car elles ont des effets bénéfiques sur les élèves et dans les milieux de

travail. En juin dernier, deux finissants ont été engagés par les employeurs chez qui ils avaient effectué leur stage, au Resto l'Alternatif, à la chocolaterie pâtisserie Aux Bienfaits et à la garderie en milieu familial Danielle Gervais. Alternative Sports a également offert un emploi d'été au stagiaire qu'il avait reçu durant l'année scolaire. « Chaque employeur a besoin d'une Cassandra ou d'un Joël, car leur effort et leur constance en font d'excellents travailleurs! Ceux qui les accueillent en stage peuvent en témoigner. Nous tenons d'ailleurs à remercier toutes les entreprises et organisations qui sont nos partenaires : leur rôle est essentiel à la réussite de nos élèves et à l'acceptation de la différence dans notre société », conclut Mme L'Abbé.



Dans l'ordre habituel : Sarah Leduc, Joël Potvin, Nohélie Hamilton, Amélie Nadeau, Caroline Roy, Samuel Ross, Michaël Proulx et Cassandra Latulippe.

Source : France L'Abbé, enseignante  
Jean-Rock Bélanger, technicien en éducation spécialisée  
École Paul-Hubert  
418 724-3439, poste 2303

### **À propos de la Commission scolaire des Phares**

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.